

# Pièce P-37

Article de presse – TVA Nouvelles, 23 novembre  
2010 – Le Parti libéral nie tout, le DGE enquête



Membre du Groupe TVA | QUEBECOR MEDIA

## Allégations de corruption

# Le Parti libéral nie tout, le DGE enquête

Première publication 23 novembre 2010 à 14h07



Crédit photo : Photo TVA Nouvelles

Le candidat libéral défait dans Masson, David Grégoire

Recommander < 0

Tweet < 0

Par **TVA Nouvelles**

À la suite des allégations du candidat libéral, David Grégoire, qui affirme avoir accepté de l'argent comptant lors de sa campagne électorale, le premier ministre Jean Charest assure que les gens concernés au PLQ nient.

**Plus bas: l'entrevue de Denis Lévesque avec David Grégoire.**

«Si c'est vrai, c'est inacceptable d'une part. D'autre part, on a fait les vérifications à l'interne, les gens qui sont concernés chez nous nient», a déclaré Jean Charest appelé à commenter les propos de David Grégoire, qui à deux reprises en 2008 aurait accepté des liasses d'argent.

«Au Parti libéral du Québec, je peux vous assurer à titre de président que tous les faits et que toutes les vérifications vont dans le sens contraire et que de tels événements n'ont pas eu lieu», a souligné pour sa part Marc Tanguay.

### Allégations de corruption

David Grégoire avait été recruté par l'organisateur libéral Georges Boudreau, sous la recommandation du maire de Mascouche, Richard Marcotte.

Le 28 novembre 2008, le candidat dans Masson, est allé rencontrer le directeur général de la Ville de Mascouche, Luc Tremblay. Selon ce que le politicien, âgé de 24 ans à l'époque, a raconté à Radio-Canada, le directeur général lui aurait alors remis une enveloppe sur laquelle était inscrit le montant de 3000 dollars.

Interloqué, le jeune candidat aurait alors demandé de quoi il s'agissait. «On sait que ça pourrait t'être utile. C'est notre contribution», aurait alors dit Luc Tremblay. «J'étais déstabilisé», a confié M. Grégoire, qui déclare avoir pris l'enveloppe.

Toujours selon David Grégoire, quelques jours plus tard, Luigi Salvatore, un entrepreneur, se serait présenté au local électoral du candidat et lui aurait remis une liasse d'argent, en précisant que cette somme allait à l'organisateur de sa campagne, Alain Gauthier, un ancien attaché politique de Benoît Pelletier.

Lorsque M. Grégoire a donné cette somme d'argent à Alain Gauthier, celui-ci aurait répondu: «Bien, bien, Georges [Boudreau] a rempli sa promesse. Ça va m'aider».

Toutes les personnes impliquées dans ces transactions alléguées, MM. Boudreau, Tremblay, Salvatore et Gauthier, ont nié les propos de David Grégoire.

### David Grégoire s'explique

«Avec toutes les allégations de corruption, je me suis dit qu'il fallait que je fasse quelque chose, ça m'a pris plusieurs jours à me décider. Je suis conscient qu'il y a des conséquences à tout ça», a reconnu sur les ondes de LCN, David Grégoire.

«Si je n'avais pas dénoncé, j'aurais pu prendre une décision plus tard qui aurait jouée contre moi avec ce squelette dans le placard. C'est moi qui suis allé rencontrer les gens de Marteau, a poursuivi M. Grégoire qui affirme avoir toujours des valeurs libérales profondément enracinées en lui. S'il y en a d'autres [qui se sont fait offrir des enveloppes] qu'ils le disent.»

### Enquête du DGE

Le premier ministre se montre en accord avec la décision du directeur général des élections du Québec, Marcel Blanchet, d'enquêter sur les révélations de David Grégoire. «Le directeur général des élections fait enquête, c'est une bonne chose, a appuyé Jean Charest. Et les gens chez nous seront appelés à collaborer pleinement.»

Pauline Marois ne minimise pas les allégations de David Grégoire. «Le premier ministre, le ministre de la Justice, le ministre de la Sécurité publique font des appels à tous : 'Allez dénoncer les situations à Marteau', mais quand quelqu'un semble dire la vérité, on est les premiers à le blâmer et à dire que ce n'est pas vrai, que ça ne se peut pas», a dit la chef du Parti québécois.

En ayant dévoilé qu'il aurait fait l'objet de corruption, David Grégoire s'expose à des poursuites de la part du DGE, puisqu'en ayant accepté de l'argent comptant lors de sa campagne, il a violé la Loi électorale.

(TVA Nouvelles avec Agence QMI)

### L'entrevue de Denis Lévesque avec David Grégoire.

